La HACA prend part à la XVIème Assemblée Plénière du RIRM à Nouakchott (Mauritanie)

23 nov 2014

Une délégation de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), conduite par sa Présidente Mme Amina Lemrini Elouahabi et composée de M. Talaa Assoud Alatlassi, membre du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle (CSCA), Mme Bouchra Bourara, Directrice-adjointe au Département Etudes et Développement (DED, M. Amin Azziman, Responsable des relations et de la coopération internationales et Mme Zakia Haddouch, haut cadre de la DGCA, a pris part, les 10 et 11 novembre 2014 à Nouakchott, à la 16ème Assemblée Plénière du Réseau des Instances de Régulation Méditerranéennes (RIRM).

Organisée par la Haute Autorité de la Presse et de l'Audiovisuel (HAPA) de Mauritanie assumant la vice-présidence du Réseau, cette 16ème Assemblée Plénière s'est tenue sous la présidence de M. Andreas Petrides, président de la Cyprus Radio Television Authority (CRTA) et président en exercice du RIRM.

Douze instances issues de pays du Nord et du Sud du bassin méditerranéen étaient représentées à cette réunion qui a été consacrée à deux thématiques de première importance pour les institutions de régulation, à savoir l'indépendance des régulateurs et la gouvernance des médias publics. Cette dernière session a été marquée par une présentation de M. Talaa Assoud Alatlassi. Ces deux sessions ont enregistré des échanges et débats riches et fructueux entre les institutions représentées.

Une troisième session a concerné la mise en œuvre de la déclaration du RIRM relative à la lutte contre les stéréotypes fondés sur le genre dans les médias audiovisuels. Au cours de cette session, le Réseau a mis en place un groupe de travail pour la promotion de l'égalité hommes-femmes dans les médias, coprésidé par la HACA du Maroc et le CAA d'Andalousie et ouvert à l'ensemble des membres.

La 16ème Assemblée Plénière s’est également intéressée à l’avenir du RIRM en poursuivant en profondeur la réflexion entamée lors de la réunion de Limassol-2013 sur la vocation du Réseau et ses mécanismes d’action, et ce dans l’objectif d’insuffler à ce dernier une nouvelle dynamique. A cet égard, un groupe de travail, piloté par la présidence en exercice, a été chargé de formuler des propositions concrètes qui seront soumises à la prochaine Assemblée Plénière.

Deux experts externes ont apporté leur contribution aux travaux de cette 16ème Assemblée Plénière sur les thématiques de l’indépendance des régulateurs et de l’avenir du RIRM. Concernant cette dernière thématique, le Réseau a fait appel au Professeur Ahmed Ghazali, ancien président de la HACA et du RIRM.

A l’issue de la réunion, ont rejoint le Réseau en tant que nouveaux membres le Conseil Coordinateur de l’Audiovisuel (CCA) de Moldavie et la Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle (HAICA) de Tunisie. Le RIRM compte désormais vingt-six (26) autorités membres représentant vingt-trois (23) pays.

Lors de la séance consacrée à la vie du Réseau, la présidence du RIRM a été confiée à M. Hamoud Ould M'Hamed, président de la HAPA de Mauritanie. La vice-présidence a été attribuée à l’Agency for Electronic Media (AEM) de Croatie.

Par ailleurs, le Réseau a adopté la langue Arabe comme langue du Réseau à côté des langues française et anglaise.

La prochaine Assemblée Plénière se tiendra en Croatie en 2015 à l’invitation de l’AEM.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B